

Preuve et attestation de développement professionnel

Référent ÉKIP 2 - Architecte



Description:

Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s'approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l'entremise d'une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:

Badge attribué à : Di Tomaso Annabelle

<https://www.cadre21.org/membres/36fe0a1f1ce021c7d7739d60>

Date d'obtention : 2023-12-20 18:17:23

Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l'impact : En quoi l'utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes?

Elles permettent d'optimiser ces actions, car elles prennent plusieurs facteurs en jeu afin que les actions soient efficaces. En effet, cibler une situation de vie permet de répondre à des besoins réels, cibler la compétence à développer permet d'avoir un objectif clair, cibler l'année scolaire permet que l'intervention soit adaptée au stade de développement afin qu'il y ait une compréhension et cibler le savoir permet de développer la compétence, car il répond au besoin.

2 - Réflexion sur l'expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?

Principalement la section des conditions d'efficacité des actions. En effet, elle me permet d'évaluer/valider mes pratiques. Par exemple, elles sont : la planification des actions de manière concertée, le contenu des actions approprié et adapté, la globalité des actions, les actions qui favorisent l'engagement des jeunes et les actions qui sont continues et intenses. Aussi, prendre conscience du portrait du jeune est important, car les actions doivent concorder à celui-ci afin qu'elles soient valides. Cela dit, le savoir doit aussi concorder avec l'année du jeune. Ainsi, la section sur cibler le savoir est importante, car le bon savoir doit être ciblé pour le jeune afin que les pratiques soient efficaces.

3 - Retour sur l'activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?

Elle permet d'avoir une meilleure compréhension des besoins. En effet, en travaillant ensemble, il est possible de partager les perspectives de chacun et les connaissances pour mieux comprendre les besoins spécifiques des élèves en matière de santé et de prévention. Cela permet donc de créer des programmes plus adaptés et efficaces. Aussi, cela peut favoriser une meilleure communication ouverte pour le bien-être des élèves, et donc, la collaboration de plusieurs.